Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Attestation sur l honneur

Par Ichigo

Bonjour
Je suis marié et je suis parti du domicile conjugal depuis Mai. Nous n avons pas d enfants en commun ni de bien (appartement ou maison). Elle me demande de lui faire une attestation sur l honneur comme quoi je suis parti depuis le mois de Mai pour la bourse de son fils. Peut elle s en servir pour autre chose? Comme demander une pension ou autre? Merci

---
Par chamce

"Pension alimentaire versée pour un enfant : montant et versement

Chacun des parents doit contribuer à l'entretien et à l'éducation des enfants, en fonction de ses ressources et des besoins de l'enfant. Le montant de la pension alimentaire est fixé par le juge aux affaires familiales."